



**AVIS PUBLIC  
ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS**

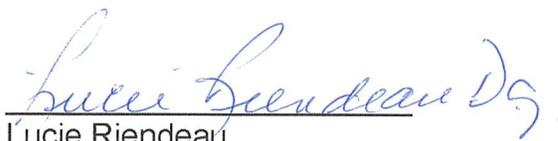
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Pike River tiendra une séance extraordinaire le 16 décembre 2024 à l'hôtel de ville, située au 548 Route 202, Pike River pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2025 et le programme triennal des immobilisations 2025-2026 et 2027.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026 et 2027.

Donné à Pike River, ce 2 décembre 2024.

  
\_\_\_\_\_  
Lucie Riendeau  
Directrice générale